

DESCRIPTION DE LA MOTOCYCLETTTE CHANG JIANG TYPE : CJ750

0. GENERALITES

- 0.1. Constructeur : NANCHANG AIRCRAFT MANUFACTURING COMPAGNY,
0.1.1. Représentant accrédité en France : SIMEX RBR
25, rue Lavoisier
75008 PARIS
- 0.2. Marque : CHANG JIANG
- 0.3. Genre : MTTE
0.3.1. Puissance déclarée de la motocyclette (kW) : 16,1
- 0.4. Type et version : CJ 750
- 0.5. Puissance administrative : 7 cv

1. CONSTITUTION GENERALE

solo/solo side-car

- 1.1. Nombre d'essieux et de roues : 2 essieux-2 roues/ 3 essieux-3 roues
1.1.1. Emplacement de la roue motrice : à l'arrière
1.1.2. Emplacement de la roue directrice : à l'avant
1.1.3. Emplacement de la roue du side : à droite en avant de l'essieu AR
- 1.2. Dimensions des pneumatiques : 3,75 x 19
- 1.3. Constitution du cadre ou de la coque : Tubes acier soudés.
- 1.4. Emplacement et disposition du moteur : Sous la partie centrale du cadre.

2. POIDS ET DIMENSIONS (en kg et m)

Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière.

- 2.1. Poids total autorisé en charge : 365/600
- 2.2. Possibilité d'attelage d'un side-car : oui
- 2.3. Charge maximale admissible
2.3.1. sur l'essieu 1 : 200
2.3.2. sur l'essieu 2 : 290
2.3.3. sur roue side-car : 160
- 2.4. Empattement : 1,43
- 2.5. Poids à vide du véhicule en ordre de marche :
2.5.0. Total : 275/350
2.5.1. Sur l'essieu 1 : 105/110
2.5.2. Sur l'essieu 2 : 110/160
2.5.3. Sur roue side-car : 80
- 2.6. Porte-à-faux avant : 0,36
- 2.7. Porte-à-faux arrière : 0,45/0,63
- 2.8. Longueur hors tout : 2,24/2,42
- 2.9. Largeur hors tout : 0,825/1,6

3. MOTEUR

- 3.1. Dénomination du type : 2P78FM
3.1.1. Marque : CHANG JIANG
- 3.2. Description générale :
3.2.1. Type : moteur à combustion interne à pistons en mouvement alternatif et vilebrequin.
3.2.2. Cycle : à allumage commandé
3.2.3. Nombre de temps : 4
- 3.3. Nombre et disposition des cylindres : 2 à plat
- 3.4. Dimensions :
3.4.1. Alésage (mm) : 78
3.4.2. Course (mm) : 78
3.4.3. Cylindrée (cm³) : 746
- 3.5. Rapport volumétrique de compression : 5,7/1
- 3.6. Puissance maximale déclarée du moteur (kW SAE) : 17,6
- 3.7. Régime de puissance maximale (tr/min) : 3800
- 3.8. Couple maximal (mdaN SAE) : 3,9
- 3.9. Régime de couple maximal (tr/min) : 3100
- 3.10. Régime de rotation maximale (tr/min) : 4800
- 3.11. Carburant utilisé : essence ou super carburant
- 3.12. Réservoir de carburant : sur la partie centrale du cadre, 23 litres
- 3.13. Mode d'alimentation du moteur : 2 carburateurs à simple corps
- 3.14. Type de filtre à air : filtre sec

- 3.15. Allumage : par bougie, bobine d'induction et condensateur, commandé par un dispositif magnétique à contact.
- 3.16. Tension d'alimentation des circuits électriques (volts) : 12
- 3.17. Dispositif d'antiparasitage : oui
- 3.18. Refroidissement du moteur : par circulation d'air naturelle.
- 3.19. Nombre de silencieux d'échappement : 2.
3.19.1. Description : à chicanes
3.19.2. Référence : K 721222B
- 3.20. Niveau sonore au point fixe :
3.20.1. Valeur du niveau sonore (dB(A)) : 94
3.20.2. Régime de rotation correspondant (tr/min) : 2850
3.20.3. Position de la sortie d'échappement : arrière droit et gauche.

4. TRANSMISSION DU MOUVEMENT

- 4.1. Type de boîte de vitesses : mécanique à 4 rapports et une marche AR.
4.1.1. Emplacement du levier de commande : au pied gauche ou main droite
- 4.2. Type d'embrayage : double-disques à sec par câble.
4.2.1. Mode de commande : par levier à main gauche.
- 4.3. Type de la transmission entre la boîte de vitesses et les roues : par cardan.
- 4.4. Démultiplication de la transmission :
4.4.1. Dimensions et circonférence de roulement des pneumatiques (mm) : 2250
4.4.2. Démultiplications et vitesses à 1000 tr/min :

Combinaison des vitesses	Rapports de la boîte	Rapport du pont	Démultiplication totale	Vitesses à 1000 tr/min (en Km/H)
1	3,6 : 1	4,62 : 1	16,63 : 1	7,4
2	2,285 : 1		10,55 : 1	11,7
3	1,705 : 1		7,85 : 1	15,8
4	1,3 : 1		6,01 : 1	20,6
Marche AR	3,6 : 1		16,63 : 1	7,4

Les rapports de la boîte et du pont sont donnés comme le quotient de la vitesse de rotation de sortie sur la vitesse de rotation d'entrée.

- 4.5. Vitesse maximale théorique (km/h) : 98,9
- 4.6. Indicateur de vitesse : oui
- 4.7. Compteur kilométrique : oui

5. SUSPENSION

- 5.1. Avant : Fourche télescopique hydraulique
- 5.2. Arrière : Coulissante à ressort hélicoïdal
- 5.3. Side-car : bras oscillant à barre de torsion

6. DIRECTION

- 6.1. Type de direction : par guidon et pivotement de la fourche.

7. FREINAGE

- 7.1. Frein de service : 1 frein AV et 1 frein AR à commande séparée, circuits indépendants.
7.1.1. Commande du frein de service :
Avant : par levier au guidon à droite
Arrière : par pédale au pied droit
- 7.2. Répartiteur de freinage : non
- 7.2.1. Dispositif anti-bloqueur : non
- 7.3. Frein de secours : par indépendance des 2 systèmes de freinage AV et AR.
- 7.4. Frein de stationnement : non
- 7.5. Mode de transmission des efforts aux roues :
7.5.1. Frein de service : avant : par levier et câble
arrière : par levier et tige
7.5.2. Frein de secours : idem frein de service
7.5.3. Frein de stationnement : non.

- 7.6. Assistance du frein de service : non.
- 7.7. Réservoir de fluide ou d'énergie : non.
- 7.8. Type de freins :
 - 7.8.1. Frein de service :
 - 7.8.1.1. Sur l'essieu 1 : tambour
 - 7.8.1.2. Sur l'essieu 2 : tambour
 - 7.8.1.3. Sur roue side-car : non freinée
 - 7.8.2. Frein de secours : identique au frein de service
 - 7.8.3. Frein de stationnement : non

8. CARROSSERIE

- 8.1. Carrosserie : MTTE avec SIDE-CAR
- 8.2. Carénage : non
- 8.3. Nombre de places assises : 2+1 dans le side-car

9. ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

- 9.1. Feux de route : 1
- 9.2. Feux de croisement : un incorporé au feu de route
- 9.3. Feux de position avant : un incorporé au feu de route + 1 à l'AV du side-car
- 9.4. Feux rouges arrière : 1 sur MTTE + 1 sur side-car
- 9.5. Indicateurs de changement de direction :
 - 9.5.1. Avant : 2 indépendants
 - 9.5.2. Arrière : 2 indépendants
 - 9.5.3. Latéraux : néant
- 9.6. Feux stop : 2 incorporés aux feux rouges

- 9.7. Eclairage de la plaque d'immatriculation : 1 combiné avec feu rouge de la MTTE
- 9.8. Dispositifs réfléchissants :
 - 9.8.1. Arrière : 1 indépendant sur MTTE + 1 indépendant sur side-car
 - 9.8.2. Latéraux : néant
- 9.9. Feux de détresse : non

10. DIVERS

- 10.1. Accessoires :
 - 10.1.3. Rétroviseurs : 1 à gauche
 - 10.1.4. Avertisseur sonore : 1
 - 10.1.5. Dispositif antivol : non
- 10.2. Marques d'identité :
 - 10.2.1. Emplacement de la plaque constructeur : sur colonne de direction.
 - 10.2.2. Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification : Sur tube tirant droit du cadre.
 - 10.2.3. Structure du numéro d'identification : 6 chiffres précédés et terminés par une étoile 5 branches.
 - 10.2.4. Le numéro d'identification commence à : 940100
 - 10.2.5. Identification du moteur : Type moteur indiqué sur plaque rivetée côté gauche du bloc moteur.

PROCES-VERBAL DE RECEPTION PAR TYPE

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Représentant accrédité du constructeur que le véhicule présenté comme prototype des véhicules de genre **MTTE** de marque **CHANG JIANG** Type-Version **CJ 750** satisfait aux dispositions des articles R.169, R.170 et R. 172 à R.182 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application.

Monthéry, le 29 décembre 1995

L'Ingénieur de l'Industrie
et des Mines

Signé : P. DEVIGNE

Vu et approuvé :
Enregistré sous le n° AU-2894.95.00
Fait à Paris, le 29 décembre 1995
Pr. le Directeur Régional de l'Industrie,
de la Recherche et de l'Environnement d'Ile de France

Pr. Le Chef de la Division Automobiles,
Métrologie et Appareils à Pression

Signé : M. CHAPUT

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Je soussigné Benjamin ROUALT, P.D.G. de la S.A. SIMEX RBR représentant dûment accrédité de NANCHANG AIRCRAFT MANUFACTURING COMPAGNY, certifie que le véhicule :

a) que le véhicule :

- | | |
|--|---------------|
| 1) Genre : | MTTE |
| 2) Marque : | CHANG JIANG |
| 3) Type : | CJ750 |
| 4) Numéro d'identification ou numéro d'ordre dans la série du type : | |
| 5) Carrosserie : | SOLO-SIDE-CAR |
| 6) Source d'énergie : | ES |
| 7) Puissance administrative (cv) : | 07 |
| 8) Nombre de places assises (y compris le conducteur) : | 2 + 1 |
| 9) Poids total autorisé en charge (kg) : | 600 |
| 10) Poids à vide en ordre de marche du véhicule (kg) : | 350 |
| 11) Poids total roulant autorisé (tonne(s)) : | Néant |
| 12) Niveau sonore de référence (db(A)) : | 94 |
| 13) Régime de rotation du moteur lui correspondant (tr/min) : | 2850 |

est entièrement conforme au type et à la version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus et peut, de ce fait, être immatriculé sans réception complémentaire.

b) que ce véhicule sort de nos usines (magasins) le
pour être livré à
(nom et adresse de l'acheteur ou, à défaut, du concessionnaire).

Fait à le

Rappel : Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des Articles R.54 à R.62 et R.69 à R.81 du Code de la Route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet :

- d'une déclaration à la Préfecture,
- le cas échéant, d'une réception à titre isolé par le Service des Mines.